

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2644

présenté par
M. Naegelen

à l'amendement n° 210 de M. Molac

ARTICLE 1ER TER

A l'alinéa 2,

substituer au mot :

« préfet »

les mots :

« représentant de l'État dans le département ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel